



<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE 173-16
Le 30 décembre 2016

DÉMISSION D'UN PARTICIPANT AGRÉÉ ÉTRANGER TYLER CAPITAL PARTNERS LLP

Le 13 décembre 2016, le Comité spécial de la Division de la réglementation de Bourse de Montréal Inc. a approuvé la démission de Tyler Capital Partners LLP à titre de participant agréé étranger de Bourse de Montréal Inc. Ce changement prend effet à la fin du jour ouvrable aujourd'hui, le 30 décembre 2016.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Mme Karen McMeekin, conseillère principale, affaires réglementaires, au 514 787-6606, ou à l'adresse courriel karen.mcmeekin@tmx.com.

Brian Z. Gelfand
Vice-président et chef de la réglementation